

Juin 2018
Communiqué de presse

Succession du photographe Jean-Pascal Imsand

Jean-Pascal Imsand (1960–1994) fait partie des photographes suisses les plus connus des années 90. Lorsqu'il est décédé à l'âge de 34 ans, Imsand, affilié aux agences Lookat Photos, Zurich et Vu, Paris, a laissé une œuvre marquante qui oscille entre une documentation autonome et subjective et un univers onirique et poétique, souvent marqué par un sous-ton sombre. Depuis 2000, la fondation Jean-Pascal Imsand (FJPI) gère la succession, dont les montages photos récompensés par des prix internationaux et la série de portraits « Brocki-Land » réalisée pour le projet « Zürich. Kreis 5 ». Une monographie (Lars Müller, 2004) et la rétrospective réalisée en collaboration avec la Fondation suisse pour la photographie, le Musée de l'Elysée et la Galleria Gottardo ont rendu honneur à l'importance de son œuvre. Afin de satisfaire aux objets de la fondation sous la direction du Président Daniel Schwartz, la FJPI a rejoint d'autres organisations dans la promotion et la sauvegarde de la photographie suisse. La FJPI a maintenant décidé d'intégrer la succession de Jean-Pascal Imsand d'ici fin 2018 par donation à la collection de la Fondation suisse pour la photographie, Winterthour. La Fondation pour la photographie obtient ainsi des nouvelles œuvres importantes en plus de ses archives des photographes suisses et peut rendre accessible au large public un nouveau point décisif de l'Histoire de la photographie suisse. Il est prévu notamment de présenter les travaux les plus importants sur la plateforme en ligne de la Fondation suisse pour la photographie ainsi que des projets positionnant Imsand à l'échelle internationale.

Fotostiftung Schweiz
Peter Pfrunder

Fondation Jean-Pascal Imsand
Daniel Schwartz

Pour toute requête de presse veuillez vous adresser à Sascha Renner : renner@fotostiftung.ch, T +41 52 234 10 35.

Images de presse en qualité d'impression peuvent être téléchargés sous le lien suivant : www.fotostiftung.ch (presse). Les images de presse ne peuvent être reproduites que dans le contexte d'un article sur ce communiqué. Nous proposons l'envoi d'une copie.